

Synthèse du relevé de conclusions du Conseil d'Administration n°26

Mardi 7 février 2016 – Locaux de GRDF (salle Sophie GERMAIN) 6 rue Condorcet 75009 Paris

1. Point administratif et financier

a. Situation financière

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 s'élève à 2677 euros (de l'ordre de 1 300 euros en 2015). Au 31 décembre 2016, les disponibilités étaient de 94 612 euros (de l'ordre de 91 930 euros au 31 décembre 2015).

b. Situation administrative

L'association compte donc 44 membres **dont 7 membres dispensés de cotisation selon les statuts** au 7 février 2017, en tenant compte des décisions de radiation ci-dessus.

A noter l'adhésion en cours, non encore comptabilisée, d'un nouveau membre : la Société VERMILION REP SAS, exploitant de réseaux d'hydrocarbure, parrainée par GRTGAZ .

La liste à jour des membres de l'association est jointe au présent relevé de conclusions.

2. Retour sur la journée du 7 décembre 2016

Le précédent Conseil d'Administration, tenu en fin d'année dernière à Lyon dans les locaux de la FRTP Rhône-Alpes et suivi l'après-midi par une réunion de l'Observatoire Régional, a été l'occasion de réfléchir sur l'éventuelle reproductibilité de ce type d'évènement délocalisé.

Cela permet indéniablement de se rapprocher des entreprises et des régions, mais pose également de fortes contraintes logistiques. Il s'avère que l'ordre du jour abordé en CA était particulièrement dense, du fait notamment des importantes délibérations ayant trait à l'adoption du guide technique révisé.

Si l'idée est donc très bonne, dès lors que le lieu est aisément desservi par les transports ferroviaires, c'est principalement le format qui est susceptible d'être aménagé. L'ensemble des membres donnent ainsi leur accord pour une reconduction en 2017, une option étant d'ores et déjà posée sur la date du 18 septembre, le mois de décembre s'annonçant traditionnellement comme très chargé. E.LEMARCHAND contacte l'observatoire régional Nord pas de calais pour voir s'il est possible d'organiser cela à Lille.

3. Préparation de l'AG du 11 mai 2017 – Ordre du jour et déroulement prévisionnels

La journée du 11 mai 2017 se tiendra de 09h30 (accueil à partir de 09h00) à 17h00 dans l'**amphithéâtre Auguste Brûlé** de la **Fédération Nationale des Travaux Publics**, 3 rue de Berri 75008 Paris.

Il est décidé de concentrer l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle sur le matin et le début d'après midi afin de permettre aux observatoires régionaux les plus lointains de repartir dès 16h au plus tard. Le timing et les thèmes traités seront les suivants :

- a. [Allocution d'accueil par le Président \(9h30-9h45\)](#)
- b. [Rapport de gestion du Conseil d'administration et approbation des comptes de l'exercice 2016 \(9h45-10h15\)](#)

Animateur : Jean-Pierre BRAZZINI (Trésorier) et Denis ROYNETTE (Président)

- c. [Tour d'horizon des groupes de projets \(10h15-11h30\)](#)

Animateurs : les différents chefs de groupes de projets (avancées des travaux et perspectives)

Les travaux effectués par les différents GP seront portés à la connaissance de l'Assemblée Générale par leurs animateurs respectifs.

Les sujets suivants seront notamment abordés :

- Actions de communication menées en région courant 2016 ;
- Tableaux de bord 2016 : rapport annuel d'activité des contrôles menés par l'administration, données consolidées issues des grands exploitants, indicateurs de l'Ineris ;
- Détection de réseaux : bilan du tour de France de la FNEDRE, promotion des IC ;
- Actualités réglementaires : AIPR, évolutions majeures introduites lors de la récente révision du guide technique, amélioration de la cartographie des réseaux sensibles situés en unités urbaines, mise en place d'un guichet unique dédié et financé par les opérateurs télécoms dans le cadre du plan France Très Haut Débit, etc.

- d. [Thème/Table ronde n°1 \(11h30-13h00\)](#)

Participants : Animateur pressenti : George LE CORRE (AITF),

DGPR, organisme(s) de formation, exploitant(s), représentant(s) de collectivité(s), entreprises de TP

Consacré à la thématique de l'AIPR, cette première table ronde sera l'occasion pour les différents intervenants d'effectuer un point d'étape près d'un an et demi après la mise en place du système d'examen en ligne et d'interagir autour d'éléments concrets tels que l'importance de la formation dispensée en amont ou encore le ressenti des candidats.

- e. [Thème/Table ronde n°2 \(14h00-15h30\)](#)

Participants : Animateurs : Jean-Pierre BRAZZINI et Thierry MARMEYS

Charles-Henri TAVEL (DRIEE IdF / UT75), Cabinet MERLIN, Entreprises de TP

Consacrée à la mise en œuvre du nouveau guide d'application de la réglementation, cette seconde table ronde favorisera le retour d'expériences sur l'application du guide technique de travaux et les échanges de bons procédés. Trois fiches issues de la révision du guide technique, qui porteront sur les thématiques suivantes, pourront ainsi être présentées et commentées :

- Utilisation de techniques douces ;
- Marquage au sol des ouvrages enterrés ;
- Travaux aux abords des branchements.

Pour ces 2 thématiques un groupe de travail se réunira en mars afin d'avancer dans l'élaboration du contenu.

f. Clôture de l'Assemblée Générale par le Président (15h30-15h45)

g. Renouvellement des représentants des différents collèges au CA et élection des membres du nouveau Bureau de l'association (Conseil d'administration de l'observatoire national – 15h45-16h45)

Pour anticiper la mise en place du nouveau conseil d'administration, le 11 mai 2017, il est décidé que les membres de chaque collège au Conseil d'Administration consulteront les membres de leur collège en mars et avril.

Il est convenu qu'une personne par collège les contactera par mail afin de :

- recueillir dès à présent, les candidatures des membres pour le prochain mandat,
- puis organiser l'élection au sein de chaque collège à partir de la liste des candidats déclarés.

Il est rappelé que 3 membres sont à élire dans chaque collège pour le futur conseil d'administration.

Il est décidé que l'élection sera close au plus tard **fin avril**.

Le résultat sera porté à la connaissance du Président à cette même échéance.

Il est rappelé que les modalités de vote sont à fixer au sein de chaque collège (consultation et vote par mail de préférence).

Lors du Conseil d'Administration du 11 mai il sera procédé à la désignation, par les membres du Conseil ainsi renouvelés, des nouveaux membres du bureau. Pour rappel, les membres du Bureau, composé du Président, de 2 vice-présidents et du Trésorier, seront renouvelés pour un mandat de 2 ans lors d'un vote à main levée ou à bulletin secret, lors de ce créneau horaire.

4. Point sur les échéances réglementaires à venir

Une échéance importante à l'horizon 2019 concerne le volet cartographique de la réforme. Elle porte sur l'affichage cartographique de classe A pour les exploitants de réseaux sensibles implantés en unités urbaines. Pour rappel, à compter du 1^{er} janvier 2019, les exploitants seront en effet tenus de fournir des points géoréférencés en classe de précision A en réponse aux DT et DICT qui leurs seront adressées.

Compte tenu des difficultés annoncées depuis déjà plusieurs mois quant au respect de cette échéance, le ministère souhaite un élargissement à l'ensemble des différents exploitants des contacts récemment établis avec Enedis et GRDF. La question d'un éventuel report de la date de cette échéance y sera notamment soulevée. Pour les exploitants de réseaux non sensibles, réglementairement soumis à l'amélioration progressive de la cartographie mais pour lesquels aucune échéance n'a été fixée dans les textes, le sujet sera également abordé, comme souhaité par la FNTP.

Les différentes parties ont été consultées et la réunion de lancement est fixée au **27 avril prochain**, à 9h30 au MEEM (Tour Séquoia, Paris La Défense).

5. Témoignage de l'observatoire régional IDF concernant le retour d'expérience sur « les semaines régionales de la prévention des dommages »

a. Bilan des semaines régionales 2016

Menée sous l'égide de l'Observatoire Ile-de-France des Risques Travaux sur Réseaux, l'opération « Semaines régionales de la prévention des endommagements de réseaux » avait pour objectif de conduire une action pédagogique auprès des maîtres d'ouvrage et des entreprises de TP sur les enjeux du marquage des ouvrages identifiés, aussi bien au niveau du repérage initial (responsabilité du maître d'ouvrage) que de son maintien durant la phase travaux (responsabilité de l'exécutant).

Du 17 mai au 20 juin 2016, ce ne sont pas moins de 751 visites de chantiers, réparties dans 247 communes d'Ile-de-France et faisant intervenir 175 entreprises, qui ont été réalisées. Une baisse des endommagements a pu être constatée sur cette période.

A noter que lors de cette opération, les différentes entreprises se sont prêtées au jeu d'un challenge du meilleur marquage au sol. Les 2 meilleures se verront remettre un prix lors du **forum de l'Observatoire IdF** qui se tiendra le **jeudi 16 mars** à la Maison des Travaux Publics.

b. Objectifs pour 2017

Forte de son succès, l'opération est reconduite en 2017 et aura lieu du **1^{er} juin au 7 juillet**. Cette année, l'accent sera mis sur :

- Une communication accrue autour de la thématique des investigations complémentaires, encore trop peu utilisées à ce jour ;
- Une sensibilisation accentuée des MOA et des entreprises sur les spécificités liées au repérage des réseaux et notamment l'importance du PV de marquage-piquetage.

6. Points divers

a. Saisine de l'Observatoire national par l'Observatoire Midi-Pyrénées

L'Observatoire régional Midi-Pyrénées a saisi l'Observatoire National pour une demande de subvention à hauteur de 1 500 euros en vue de couvrir les frais occasionnés par la réalisation d'une plaquette rappelant les obligations de la réforme qui serait jointe lors de l'envoi des DT/DICT, ainsi qu'une partie de ses frais de fonctionnement (organisation des réunions, etc.).

Tamara LEYLAVERGNE rappelle que sur le plan technique un tel ajout ne peut être viable, car cela engendrerait des rejets systématiques lors des envois sous forme dématérialisée. Thierry LIROLA souligne par ailleurs que cet OR a déjà reçu une subvention de la part de la FRTP pour l'aider dans la mise en œuvre de ce projet.

A l'avenir, pour l'année 2017, les demandes de subventions parvenant au Président et concernant des projets de création de supports, seront traitées préalablement dans le cadre du GP1 « *Echanges avec les Observatoires régionaux* » qui y est préposé. Une subvention éventuelle de la part de l'Observatoire National ne pourra alors être accordée qu'après avoir obtenu l'aval de ses membres.

Par ailleurs, le soutien aux manifestations organisées par les Observatoires Régionaux qui en ont le plus besoin sera à privilégier.

La subvention demandée par l'Observatoire Midi-Pyrénées n'est donc pas accordée.

b. Point sur les indicateurs GP2 au 31 décembre 2016

Les données issues des « grands exploitants » et présentées en séance pour la période du second semestre 2016 ne sont pas encore entièrement consolidées. Il en est de même pour les indicateurs du ministère au sujet de l'action des DREAL et ceux relatifs au Guichet Unique des réseaux. Une fois toutes ces données réunies, elles seront diffusées aux membres du CA puis feront l'objet d'une présentation détaillée lors de l'AG annuelle, comme c'est traditionnellement le cas.

Quelques chiffres clés des exploitants :

- Une nouvelle augmentation de la volumétrie des déclarations sur l'année 2016 est à signaler (+ 5,5%), notamment chez Enedis (+ 11%) et du côté de GRDF (+ 8%), et qui peut s'expliquer par la reprise de l'activité économique dans le secteur du BTP ;
- Parmi ces déclarations, le nombre de DT-DICT conjointes continue de progresser (+ 4,9%) ;
- La part que représentent les travaux urgents sur le volume total des déclarations se rapproche désormais de la barre des 10% (9,23% exactement contre 6,57% en 2015) ;
- Concernant la dématérialisation, la tendance observée en 2015 se confirme, avec un taux rapporté au volume des déclarations désormais près de 90% ;
- Enfin, le taux de dommages aux réseaux (TDO) est en baisse constante durant la période considérée.

7. Prochaine réunion du CA

La prochaine réunion du Conseil d'Administration, dans sa nouvelle composition établie à la suite de l'AGO du 11 mai 2017, se tiendra le même jour dans les locaux de la FNTP. Il procédera notamment à l'élection des membres du Bureau.

La suivante est fixée au **lundi 18 septembre 2017 à 13h30**, dans un lieu qui reste à définir.